

RAPPORT DE PARTICIPATION DU WLIC 2021

Chaque année le Comité Français International Bibliothèques et Documentation (CFIBD) octroi des bourses aux professionnels de l'information documentaire afin de leur permettre de partager leurs expériences avec les autres collègues et partenaires évoluant dans le même secteur d'activité. Cette bourse donne droit à la participation au congrès mondial des bibliothèques et de l'information organisé par l'International Federation of Library (IFLA) chaque année. Compte tenu du contexte sanitaire marqué par la pandémie de la COVID-19, la 86^{ème} édition du congrès pour sa toute première fois, s'est tenu par vidéo conférence du 17 au 19 août 2021 sous **le thème général « TRAVALLONS ENSEMBLE POUR L'AVENIR »** De ce thème général, cinq (05) sous thèmes ont été développés à savoir :

- Bibliothèques innovent ;
- Bibliothèques incluent ;
- Bibliothèques soutiennent ;
- Bibliothèques inspirent ;
- Bibliothèques activées.

La section bibliothèques activées auquel j'ai pris part avait pour session « **élargir l'accès numérique mondiale grâce à des prêts numériques contrôlés** ». Les échanges relative à la présentation du **CDL= Controlled Digital Lending** se sont déroulés entre **Sara Benson**, Bibliothécaire du droit d'auteur-University of Illinois Library, USA ; **Kyle Courtney**ⁱ de l'Université Harvard ; **Christina De Castelle**, Copyright & Other, Commission des affaires juridiques (IFLA).

Dans cette session l'aspect qui m'a impressionné était le fait que les bibliothèques disposaient d'une technologie leur permettant de faire des prêts numériques contrôlés aux usagers.

On entend par prêt numérique, une méthode par laquelle les bibliothèques utilisent la technologie pour remplacer leurs livres légalement acquis en format numérique dans des conditions contrôlées. Le système garantit que la version numérique est prêtée à un utilisateur à la fois, pour une durée limitée et que celui-ci ne peut ni télécharger, copier ou redistribuer la version numérique. Son utilisation peut étendre la disponibilité des collections des bibliothèques, aussi, en mettant les livres d'une bibliothèque à la disposition de toute personne disposant d'une connexion internet quel que soit son emplacement physique ou ses moyens financiers. L'IFLAⁱⁱ a pris une position favorable quant à l'adhésion des bibliothèques au système CDL. CDL est une solution raisonnable et à faible risque qui préserve les aspects juridiques et fiscaux, valeur dans nos collections.

Je remercie le CFIBD, de m'avoir octroyé une bourse de participation au congrès WLIC 2021. Cette participation m'a permis de renforcer mes connaissances en lien avec le métier. J'espère une participation pour le congrès WLIC 2022 à Dublin.

Cheick Abbas Hampougui Alexandre KOLORI, Archiviste & Documentaliste, Institut des Sciences et techniques de l'information documentaire (ISTID), **Burkina Faso**, 22 août 2021.

ⁱ Kyle K. Courtney & David R. Hansen, «un livre blanc sur le prêt numérique contrôlé de Library Books » version OA sur <https://bit./CDLWhitepaper18> (Updated publication Forthcoming 2021), email : srbenson@illinois.edu

ⁱⁱ <https://www.ifla.org/publications/node/93954>